FRANCE 3 Février 2017



Ils l'ont fait, ils ont osé, les Vignerons de Buzet sont pionniers dans le vin végétalien

Publié par Jean-Pierre Stahi le 25/02/2017 à 13:47:31

On connaissait la Mégane voici le Végan. Rien à voir, sauf que c'est une affaire qui roule et risque d'être bancable pour les Vignerons de Buzet, qui ont toujours un train d'avance. Ils risquent de toucher les vrais de vrais, végétariens et vegétailens. Une histoire qui colle, non ?



Vincent Leyre, Serge Lhérisson et David Bidegaray des Vignerons de Buzet Ø Jean-Pierre Stahl

Les Vignerons de Buzet s'orientent vers l'élaboration de vins végétaliens, g l'utilisation de « colles » d'origine végétale.

Le Domaine de Michelet des Vignerons de Buzet, vin biologique et sans suffites ajoutés, appose le logo végan. La certification « végan » de ce vin garantit q: Et d'ajouter : « Nous les utilisons uniquement lorsqu'elles sont nécessaires. En effet nous ingrédient d'origine animale n'entre dans son processus d'élaboration.

depuis la récolte 2016, tous les vins des Vignerons de Buzet correspondent principes de consommation des végétaliens.

Depuis la récolte 2016, nous avons substitué l'ensemble des colles classiquement utilisées par des colles 100% d'origine végétale » Stéphane Chauvet, oenologue des Vianerons de Buzet.

cherchons à réduire les intrants à toutes les étapes de l'élaboration de nos vins. »



Les Vignerons de Buzet ont commencé à utiliser des colles d'origine végétale depuis 2012 sur une partie de la production. Ce qui leur a permis de constater que cette substitution n'aitérait en rien les qualités qustatives du vin.

Pour David Bidegaray, responsable marketing. « Le végétalisme est une pratique alimentaire très présente en Amérique du Nord et Europe du Nord, et en croissance en France. Ces consommateurs nous ont amenés à nous interroger et à proposer un vin correspondant à leur style d'alimentation » .



Les Vignerons de Buzet, précurseurs sur les questions sociétales llées au vin, de la vigne au verre, poursuivent donc là dans une logique à l'écoute des amateurs de vin et des évolutions sociétales.

La démarche a été initiée sur le millésime 2014 duDomaine de Michelet : un vin rouge labelisé végan et agriculture biologique et est sans sulfites ajoutés.

Avec Vignerons de Buzet.